



Publié le 03/11/2020

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE
ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Session ordinaire – Séance du 02 novembre 2020

Délibération n° 2020-151
EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA GLACIERE - MARCHES DE TRAVAUX - AUTORISATION

Le Conseil Municipal de la Commune de Mérignac dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Maire

Nombre de conseillers en exercice : 49

PRESENTS : 46

Mesdames, Messieurs : Alain ANZIANI, Thierry TRIJOULET, David CHARBIT, Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Joël MAUVIGNEY, Vanessa FERGEAU-RENAUX, Bastien RIVIERES, Véronique KUHN, Gérard CHAUSSET, Mauricette BOISSEAU, Joël GIRARD, Patricia NEDEL, Jean Pierre BRASSEUR, Ghislaine BOUVIER, Alain CHARRIER, Cécile SAINT-MARC, Gérard SERVIES, Anne-Eugénie GASPARD, Claude MELLIER, Loïc FARNIER, Emilie MARCHES, Jean-Louis COURONNEAU, Amélie BOSSET-AUDOIT, Marie-Ange CHAUSSOY, Aude BLET-CHARAUDEAU, Daniel MARGNES, Jean-Michel CHERONNET, Marie-Eve MICHELET, Eric SARRAUTE, Pierre SAUVEY, Léna BEAULIEU, Olivier GAUNA, Michelle PAGES, Jean-Charles ASTIER, Marie-Christine EWANS, Kubilay ERTEKIN, Fatou THIAM, Serge BELPERRON, Arnaud ARFEUILLE, Thierry MILLET, Christine PEYRE, Thomas DOVICH, Hélène DELNESTE, Antoine JACINTO, Sylvie DELUC, Maria GARIBAL

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : 2

Mesdames, Messieurs : Marie RECALDE à Thierry TRIJOULET, Samira EL KHADIR à Kubilay ERTEKIN

ABSENT : 1

Madame, Monsieur : Bruno SORIN

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Sylvie CASSOU-SCHOTTE

Madame Marie-Christine EWANS, Conseillère Municipale déléguée aux marchés publics et à la bienveillance animale, informe du projet relatif aux travaux de construction d'équipements publics à la Glacière selon la procédure adaptée, sous forme d'allotissement (19 lots).

La consultation a été lancée le 10 juin 2020 en application des articles R2123-1 1° et R2113-4 du Code de la Commande publique.

Les marchés prendront effet à compter de la notification aux titulaires de l'ordre de service stipulant la date de commencement des travaux.

La Commission de travaux réunie en date du 27 octobre 2020 a pris acte du choix découlant du rapport d'analyse des offres rédigé par le Maître d'œuvre, le Cabinet Tectoniques.

Il est décidé d'attribuer les marchés de travaux comme suit :

Lot n°	Désignation	Attributaire	Montant HT et PSE	Montant total HT
1	Démolition/Désamiantage	ATLAS DEMOLITION	149.882,85 €	149.882,85 €
2	Terrassement/Gros œuvre	AQIO	509.500,00 €	509.500,00 €
3	Traitement des façades en pierre conservées	LAROCHE	119.483,47 €	119.483,47 €
4a	Structure bois	PYRENEES CHARPENTE	596.531,92 € + 27.382,80 € (carrelets bois) - 4.193,14 € (fibre de bois)	619.721,58 €
4b	Couverture tuiles	SECB	30.000,73 €	30.000,73 €
4c	Bardage/Couverture métallique	MOBEXI	178.208,62 €	178.208,62 €
5	Etanchéité	SAE	181.000,00 € + 17.303,00 € (garde-corps toiture)	198.303,00 €
6	Menuiseries extérieures aluminium	PPG	205.117,65 €	205.117,65 €
7	Serrurerie	SML	98.685,60 €	98.685,60 €
8	Menuiseries intérieures/Mobilier	RIDORET	220.334,48 €	220.334,48 €
9	Plâtrerie/Peinture	S2PS	365.243,30 €	365.243,30 €
10	Chape/Carrelage Faïences	MINER	149.998,35 €	149.998,35 €
11	Sols souples	MINER	55.314,91 €	55.314,91 €
12	Chauffage/Ventilation Plomberie	K2 ENERGIES	539.024,46 €	539.024,46 €
13	Sondes géothermiques	SOGAMA	89.235,00 €	89.235,00 €
14	Electricité	FAUCHE	339.451,23 €	339.451,23 €
15	Ascenseurs	ORONA	22.650,00 €	22.650,00 €
16	VRD	COLAS	489.951,65 € - 16.027,20 € (guidage en polyuréthane) + 1.814,70 € (muret) + 1.860,00 € (fontaine)	477.599,15 €
17	Espaces verts	LAFITTE	74.900,70 €	74.900,70 €
MONTANT TOTAL HT				4.442.655,08 €

PSE = Prestation supplémentaire éventuelle

Les crédits nécessaires aux paiements seront prélevés sur le Budget Principal de la Ville.

Le Conseil Municipal de la Ville de Mérignac,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant Code de la Commande publique,

Vu le décret n° 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant Code de la Commande publique,

Vu la délibération du Conseil municipal n° 2020-024 du 10 juillet 2020 4°,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT qu'il convient de souscrire les contrats de travaux pour la construction d'équipements publics à la Glacière,

DECIDE :

ARTICLE UNIQUE : d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés n° 2020-MER091 à 2020-MER109 dont l'objet est la construction d'équipements publics à la Glacière dans les conditions susvisées et à prendre toute décision relative à l'exécution et au règlement de ces marchés.

ADOpte A l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Mérignac, le 02 novembre 2020



A handwritten signature in black ink, which appears to read "Alain Anziani". The signature is written over a large, stylized, handwritten letter "A" that serves as a background or initial.

Alain ANZIANI
Maire de Mérignac
Président de Bordeaux Métropole

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 03 novembre 2020.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.